

Bertogne



NOVEMBRE &
DECEMBRE 2021

BULLETIN COMMUNAL



P.2

• Maison communale



P.8

• Manifestations patriotiques



P.16

• A la caserne des pompiers

CITOYENNETÉ



*Chers concitoyennes et concitoyens,
Chers amis et amis,*

Bertogne... une commune propre!

Ça fait toujours plaisir d'entendre parler de notre commune en tant que commune propre. Nos agents constateurs nous en ont déjà fait part, et même des organismes comme BeWapp nous en félicitent. Nous avons été retenus pour le projet « *Lutte contre les déchets sauvages en bordure de champs ou de pâtures* », simplement parce que nous sommes une des communes wallonnes comportant le plus d'équipes d'ambassadeurs de propreté sur le territoire ! Raison pour laquelle vous avez pu observer des panneaux à taille humaine représentant des agriculteurs et ambassadeurs de propreté le long de certains chemins dans notre commune. J'en profite pour remercier de tout cœur toutes ces personnes qui, jour après jour, semaine après semaine, prennent la peine de ramasser les déchets qui sont jetés, sans gêne, par des personnes inciviques. Maintenant, ce n'est pas parce que nous avons une commune propre que nous ne devons pas faire d'efforts pour encore mieux faire. La Commune de Bertogne a été retenue dans un appel à projet pour la rédaction d'un vrai Plan Local de Propreté sur lequel nous allons travailler durant les mois à venir. De plus, vous pourrez lire dans ce bulletin le lancement d'une application Fix My Street, accessible à toute la population, pour le signalement des incivilités, dégâts ou d'autres problématiques sur notre territoire. Et pour terminer, nous pouvons compter sur une

commission environnement dynamique avec plein d'idées sur des actions à mettre en place en 2022. Bref, nous continuons nos efforts, grâce à vous et ensemble avec vous !

Bertogne... une commune jeune !

Oui, je sais, je le répète souvent, nous sommes une des 4 communes les plus jeunes de toute la Wallonie. L'âge moyen de notre population tourne autour de 36 ans ! Sur les 3733 citoyens de notre Commune, +/- 200 ont entre 12 et 16 ans. Depuis 18 ans, nous avons un Conseil Communal des Enfants (CCE) pour les jeunes de 11 et 12 ans (5^{ème} et 6^{ème} primaires). Un Conseil très actif avec plein de projets adaptés aux enfants de nos écoles primaires. Après 16 ans, nos jeunes s'engagent souvent dans les clubs des jeunes. Par contre, pour nos ados entre 12 et 16 ans, nous n'avons pas vraiment de structure communale pour entendre leurs besoins ou mettre en place projets et activités. Le Collège Communal a donc décidé de créer un Conseil d'ados et ce dès 2022. Des informations sur les conditions et le dépôt des candidatures suivront. J'en profite également pour remercier André Cara qui a accepté d'animer ce groupe d'ados et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs idées !



*Gretel Schrijvers,
Echevine.*

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Les 22 et 29 octobre derniers, le conseil communal des enfants de notre commune s'est réuni en présentiel. Avant cela, le 8 octobre, les enfants ont voté pour élire au sein de chaque école deux représentants (12 élus au total).



Lors du premier rendez-vous, le 22 octobre, chaque enfant a prêté serment comme suit devant le bourgmestre Christian GLAUDE : « *Je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié, dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants* ».

Ensuite, une semaine plus tard, le 29 octobre, juste avant le début des vacances, les jeunes élus ont voté pour désigner leur bourgmestre. Cette année, il y avait 4 candidats à ce poste : Grégoire Depierreux, Edward Kech, Shana Leyder et Alicia Moise. C'est cette dernière qui, au terme de l'élection, fut choisie pour représenter les jeunes de notre commune.

Lors de ce dernier conseil, plusieurs problématiques ont déjà été soulevées, telles que la propreté de notre commune, le respect de l'autre...

D'ores et déjà une année de bon augure du côté du CCE !



Voici la liste des enfants qui vous représentent : Caessy Lanners (Mande), Alicia Moise (Mande), Grégoire Depierreux (Givry), Miley Lepage (Givry), Florian Dehard (Champs), Edward Kech (Champs), Victor Peeters (Longchamps), Lilou Verduyck (Longchamps), Zoé Clébant (Bertogne), Shana Leyder (Bertogne), Tom Thiry (Compogne) et Estelle Petit (Compogne).

Cette année sera la dernière année de Cyril Servais en tant que coordinateur de nos jeunes conseillers. Catherine Bastin l'accompagnera, en plus de Gretel (échevine responsable) pour assurer le passage de flambeau.

A l'unanimité approuve le rapport portant sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS.

A l'unanimité approuve la modification budgétaire n°2 du CPAS – exercice 2021.

A l'unanimité approuve le budget du CPAS – exercice 2022

Par 7 «oui» et 4 abstentions arrête les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 3 - exercice 2021

Par 7 «oui» et 4 abstentions vote le budget ordinaire communal exercice 2022

Par 7 «oui» et 4 «non» vote le budget extraordinaire communal exercice

A l'unanimité décide de donner délégation de ses compétences de choix de mode de passation et fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services, au collège communal pour les marchés publics et concessions relevant du budget extraordinaire, dont la valeur est inférieure à 15.000 euros HTVA.

A l'unanimité décide d'octroyer une subvention aux associations précisées dans la délibération : cette subvention doit être utilisée par le bénéficiaire pour couvrir les frais de développement dans les secteurs sportif, culturel, intergénérationnel et social ;

A l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 14.000 euros à l'ASBL «ADL Bertogne, Tenneville, Sainte-Ode» ; cette subvention doit être utilisée pour couvrir les frais de développement économique.

A l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 2.500 euros à l'ASBL «Centre sportif pluricommunal de Tenneville» ; cette subvention doit être utilisée pour couvrir les frais de promotion du sport local

A l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 2.500 euros à l'ASBL «Syndicat d'initiative de Bertogne» ; cette subvention doit être utilisée pour couvrir les frais de développement touristique

A l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 10.000 euros à la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne

A l'unanimité décide de supprimer l'octroi d'une prime communale d'encouragement à la fréquentation des parcs à conteneurs de la zone IDELUX.

A l'unanimité approuve le règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte – exercice 2022.

A l'unanimité décide de passer un marché public en vue de la désignation d'un fournisseur afin d'acquérir des sacs poubelle PMC. L'estimation du coût est estimée à 31.104,00 €, 21% TVA comprise par an.

A l'unanimité décide de ne pas appliquer pour l'exercice 2022, la taxe sur les terrains de campings établie, pour les exercices 2019 à 2024, par la délibération du 17.09.2018 approuvée le 16.10.2018

A l'unanimité approuve le compte de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de FLAMIERGE, pour l'exercice 2020, voté en séance du Conseil de fabrique du 26/06/2021.

A l'unanimité réforme les budgets des établissements culturels Fabriques d'Eglise de Bertogne, Longchamps, Champs et Roumont pour l'exercice 2022

A l'unanimité décide d'autoriser le collège communal à ester en justice à l'encontre du SPW, autorité administrative, qui a délivrée le permis unique relatif à la construction et à l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes (puissance maximale totale de 20MW) ;

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges du marché "Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école communale de Bertogne" pour un montant estimé de de 18.868,00 €, 6% de TVA comprise

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges du marché "Travaux de rénovation de l'école de Bertogne", pour un montant estimé de 126.827,57 €, 6% TVA comprise

A l'unanimité décide d'approuver le rapport de comparaison des offres reçues et de proposer la désignation de ORES Assets en tant que gestionnaire du réseau de distribution d'électricité sur le territoire de la commune de BERTOGNE

A l'unanimité approuve un règlement prime au développement d'outils de communication à destination des nouveaux indépendants (500€ ou 750€).

A l'unanimité approuve un règlement relatif à la mise en place d'un concours «Décoration de Noël» qui récompense la décoration des propriétés situées sur le territoire de la commune de Bertogne pendant la période des fêtes de fin d'année.

Vous utilisez votre carte eID en ligne ?



Téléchargez la dernière version du logiciel eID sur eid.belgium.be



NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

MISE À JOUR DU LOGICIEL EID

Si l'on souhaite utiliser des applications en ligne au moyen de la carte d'identité, cela nécessite une mise à jour du logiciel de lecture de la carte.

Afin de ne pas être confronté à un problème de lecture de votre nouvelle carte, nous vous invitons à procéder à la mise à jour du logiciel eID sur le site qui lui est dédié : <https://eid.belgium.be/fr>

La mise à jour de l'application "eID Viewer" se fait aussi via ce site. Cette application vous permet de changer vous-même votre code Pin et de vérifier la validité des certificats se trouvant sur votre carte. Le certificat « Authentification » vous donne accès aux applications et le certificat « Signature » vous permet de signer des documents de manière électronique.

LES INFOS DE L'ADL



ADL de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne
Frédérique Gatellier
adl@bertogne.be ou 061/21.61.09
www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

DE LA CONSOMMATION LOCALE, Y COMPRIS SOUS LE SAPIN !

Pour les fêtes de fin d'année, pourquoi ne pas opter pour des cadeaux locaux ? L'ADL a recensé sur son site internet tous les artisans, producteurs, ... chez qui il est possible de trouver des petites pépites à offrir à vos proches en cette fin d'année. Une seule adresse : www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be/commerces-horeca-artisans/idees-cadeaux-locaux

Si vous voulez être certains de ne pas décevoir la personne à qui vous offrez un cadeau, vous pouvez aussi opter pour des chèques commerces valables dans environ 70 commerces, artisans, etc. Profitez de l'action promo de l'association des commerçants de décembre : 10 chèques commerces de 5€ achetés, un chèque commerce de 5€ offert.

Le dernier marché fermier des 3 communes se tiendra le vendredi 3 décembre de 17h à 20h à Tenneville (salle sous l'église). Le moment idéal pour finaliser la commande de chocolat du Grand Saint, préparer l'apéro du week-end, faire le plein de produits locaux et boire une bonne bière locale !

**ACTION PROMO
FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

**10 chèques commerces de 5€
achetés + 1 chèque commerce de
5 € offert***

DU 1ER AU 22 DÉCEMBRE

**Les lundis et mardis de 8h à 16h et les mercredis de
8h à 12h à l'administration communale**

ADL Plus d'infos :
061/21.61.09 - adl@bertogne.be - www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

***maximum 250€/ménage et jusqu'à épuisement du stock**

TENNEVILLE - SAINTE-ODE - BERTOEGNE

Adoptez d'un plus grand jamais.

**LES ARTISANS ET L'ADL
PRÉSENTENT LEUR**

Marché de Noël

Edition virtuelle

**WWW.ADL-TENNEVILLE-
SAINTEODE-BERTOEGNE.BE**

*Quverture le
1er décembre*

ADL

UNE PRIME COMMUNALE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DE COMMUNICATION À DESTINATION DES NOUVEAUX INDÉPENDANTS

Les communes de Sainte-Ode, Tenneville et Bertogne, sous l'impulsion de leur Agence de Développement Local, viennent d'adopter un règlement communal visant à l'octroi d'une prime communale pour le développement d'outils de communication à destination des nouveaux indépendants. L'objectif de ce dispositif est d'encourager l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire desdites communes afin de compléter l'offre existante et d'apporter une aide aux futurs entrepreneurs lors de leur installation.

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes physiques qui exercent pour la première fois une activité indépendante à titre principal sur le territoire d'une des 3 communes et y sont domiciliées ;
- Les petites et moyennes entreprises telles que définies par la législation belge en vigueur - qui exercent pour la première fois une activité (siège d'exploitation) sur le territoire communal et qui disposent d'une personnalité juridique.
- Les indépendants à titre principal ou les petites et moyennes entreprises existantes qui se délocalisent sur le territoire communal (siège d'exploitation) pour la première fois.

Les bénéficiaires doivent être inscrits à la BCE avec un statut actif et une situation juridique normale.

Le montant de la prime est forfaitaire et fixé comme suit :

- 500€ pour tous les bénéficiaires dont l'activité est exercée dans une surface couverte fermée accessible au public (hors terrasse) inférieure à 100m².
- 750€ pour les bénéficiaires dont l'activité est exercée dans une surface couverte fermée accessible au public (hors terrasse) supérieure à 100 m².

Pour connaître les conditions d'octroi ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'ADL.

VOTRE CPAS FAIT COUP DOUBLE



Dans le cadre d'un appel à projet initié par le SPW sous l'impulsion de la Ministre Morreale, nous avons obtenu un budget de 3275€.

Grâce à cette somme le CPAS compte faire coup double.

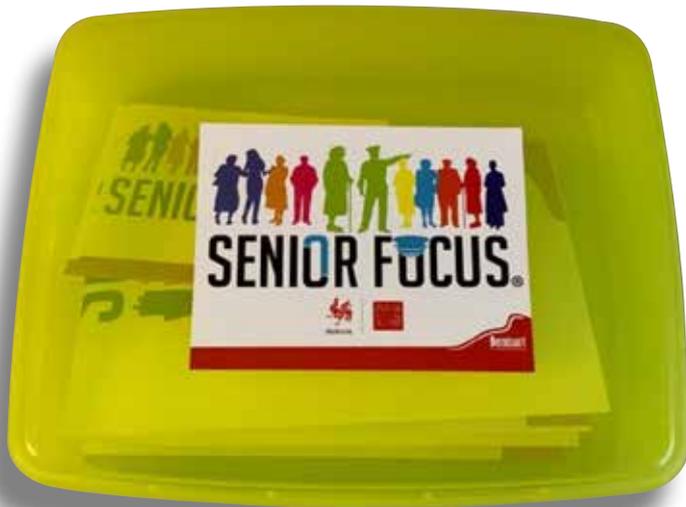
Tout d'abord en proposant une aide alimentaire au public fragilisé répondant aux conditions, mais aussi en soutenant les producteurs locaux.

En effet, les colis alimentaires seront composés de produits provenant du GAC (Groupe d'achat en commun), le GACoeur de l'Ourthe.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche visant la solidarité et le respect de l'environnement, nous avons également affecté une partie de ces aides dans l'achat de produits d'entretien en vrac. Ceux-ci sont redistribués dans des contenants personnels en fonction des besoins.

Une belle manière d'envisager la solidarité !

Le GAC est ouvert à tous. Pour connaître le fonctionnement, retrouvez les informations dans le bulletin communal du mois dernier ou sur www.gacoeurdelourthe.be



C'EST QUOI ?

Une petite boîte jaune bien visible à mettre dans votre frigo et contenant vos informations médicales essentielles à l'intention des services de secours.

Le principe de ce kit Senior Focus? Simple et ingénieux. Toutes les personnes de 75 ans et plus, ainsi que les personnes de moins de 75 ans ayant des problèmes de santé, susceptibles d'être victimes d'un malaise, d'un accident ou d'une disparition, placent dans leur frigo une boîte rapidement reconnaissable grâce à un autocollant spécifique. Celle-ci contient des informations de type médical, mais aussi un détail sur l'identité de la personne, ses habitudes...

Cette petite boîte permet donc de rassurer les familles et de résoudre bien des problématiques auxquelles les services de secours sont régulièrement confrontés.

En pratique : le kit est composé d'une boîte jaune fluo, d'un questionnaire et de deux autocollants, l'un se posant sur la porte du frigo et l'autre sur la face intérieure de la porte d'entrée.

Vous pouvez retirer votre kit à l'administration communale. Si vous ne savez pas vous déplacer, il est également possible que nos services vous le livrent.

Plus d'infos : 061/21.61.09.



BESOIN DE SOUTIEN SCOLAIRE, PERTE DE MOTIVATION, NÉCESSITÉ DE SE FIXER DE NOUVEAUX OBJECTIFS ?

Pouvoir garder sa motivation, ses objectifs, compenser les lacunes liées à la suspension des cours sont des enjeux prioritaires en vue de la réussite de son année scolaire.

**Vous êtes parent d'enfant(s) de primaire, l'accompagnement scolaire est compliqué, ...
Vous êtes élèves du secondaire et éprouvez des difficultés ?
Votre Cpas peut vous aider !**

Des séances de soutien individuelles ou de groupes peuvent vous être proposées à coût démocratique en partenariat avec des enseignantes retraitées.

N'hésitez pas à prendre contact avec Cindy Kaiser, éducatrice-animatrice socio-culturelle, les mardis et jeudis matin, au 0475/68 46 31 ou au 061/21 20 39.



FIXMYSTREET

AMÉLIORONS ENSEMBLE L'ESPACE PUBLIC DE NOTRE COMMUNE

Il n'est pas toujours évident pour le citoyen de savoir vers qui se tourner pour signaler les problèmes rencontrés dans l'espace public. C'est pourquoi notre commune a décidé d'utiliser *FixMyStreet* Wallonie à partir de fin novembre.

FixMyStreet Wallonie est une application développée par l'asbl Be WaPP (Ensemble pour une Wallonie Plus Propre), accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur les stores classiques. Cette application permet aux citoyens de signaler des problèmes liés à de la malpropreté mais pas seulement puisqu'ils peuvent également recenser des problèmes liés à un éclairage public défectueux, un nid de poule dans la route ou encore un avaloir bouché. *FixMyStreet* centralise les signalements en un seul endroit au sein des services communaux.

SIGNALER VOTRE PROBLÈME EN QUELQUES CLICS

FixMyStreet Wallonie est simple et rapide d'utilisation : il suffit à l'utilisateur d'envoyer une photo du problème rencontré via l'app. L'outil géolocalise le problème dans l'espace public. L'information est ensuite envoyée à la commune, qui la fait suivre au service compétent pour qu'il traite le problème. L'auteur du signalement est tenu au courant de l'évolution du dossier via l'application et reçoit une notification quand celui-ci est clos.



INFORMATIONS PRATIQUES

L'application *FixMyStreet* Wallonie est téléchargeable sur Google Play et sur l'App Store. Elle est gratuite d'utilisation. Un site Internet permet également aux personnes n'ayant pas de smartphone de signaler les problèmes :

www.fixmystreetwallonie.be

Plus d'informations sur :

<https://www.bewapp.be/gestion-espace/fixmystreetwallonie/>

ICI, ON CULTIVE DES POMMES DE TERRE, PAS VOS DÉCHETS !

Be WaPP présente la nouvelle campagne de sensibilisation qu'elle organise en collaboration avec la FWA (Fédération Wallonne de l'Agriculture) et la FUGEA (Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs).

Le constat est sans appel : encore trop de personnes peu scrupuleuses se débarrassent de leurs déchets en les jetant depuis leur véhicule. Un comportement qui n'est pas sans conséquence pour la faune, la flore... et les agriculteurs.

En effet, lors du travail des parcelles agricoles, les déchets causent régulièrement des désagréments pour l'agriculteur et son exploitation. A titre d'exemples, certains déchets

peuvent provoquer des dégâts sur les engins agricoles déjà coûteux, d'autres sont enfouis sous la terre (lors des labours), d'autres encore se retrouvent dispersés dans des récoltes destinées à l'alimentation du bétail.

Cinq communes dont la nôtre ont été choisies pour participer à ce projet. Sur base de leur caractère rural bien sûr, du nombre d'Ambassadeurs de la Propreté actifs sur leur territoire, de leur représentativité au niveau provincial (une commune par province) et de leur volonté à collaborer au projet.

Dans chacune des 5 communes, 2 agriculteurs ont été sélectionnés et une collaboration avec les Ambassadeurs de la Propreté locaux a été initiée.

La mission des ambassadeurs est de ramasser au moins une fois tous les 15 jours les déchets qui traînent aux abords des champs et des pâtures des agriculteurs participants. Merci à Jean-Claude Grandjean de Rouette et à Daniel Debarsy de Grandvievrier d'avoir accepté de participer à ce projet.



WORLD CLEANUP DAY

Ce samedi 25 septembre 2021, la Jeune Chambre Internationale de Bastogne a remis le couvert en organisant sa désormais traditionnelle action de nettoyage des déchets. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de la propreté organisée mondialement par la Jeune Chambre Internationale dans 180 pays.

Cette fois dans la commune de Bertogne, une vingtaine de bénévoles, internes et externes à l'Organisation, accompagnés de la mascotte Polifox, ont arpenté différents parcours, armés de sacs poubelles, afin de ramasser un maximum de déchets. Avec une remorque remplie de déchets, les bénévoles ont ensuite pu profiter d'un moment de convivialité à l'aire de détente de Fays.

La JCI Bastogne remercie encore chaleureusement les autorités communales ainsi que les membres de l'ASBL «Poisson Rouge», présents lors de l'événement, qui ont largement contribué à son organisation et sa réussite.



SEMAINE DE L'ARBRE 2021

2021 ANNÉE DE L'AULNE
- GARDIEN DE NOS BERGES -

Distribution des arbres le samedi 27 novembre 2021 de 8h30 à 12h

Au garage communal
(Chemin aux cailloux à Bertogne)

Le week-end de la Sainte Catherine, les 27 et 28 novembre 2021, se tiendra la traditionnelle distribution de plants au grand public dans 60 communes wallonnes dont la nôtre !

Les objectifs de la semaine de l'arbre sont multiples :

- Promouvoir nos arbres, développer un maillage vert de qualité ou encore soutenir la filière horticole.
- Les espaces verts font partie des ingrédients indispensables au bien-être quotidien. En développant la nature « ordinaire » de nos jardins, nous contribuons à la sauvegarde de la nature « extraordinaire » de notre

région.

- Les plants mis à disposition pour les plantations en espaces publics et pour la distribution aux particuliers proviennent, autant que possible, de pépinières wallonnes.

Rendez-vous au garage communal (Chemin aux Cailloux à Bertogne), le samedi 27 novembre de 8h30 à 12h pour recevoir votre/vos arbre(s).

CULTURE & PATRIMOINE



QUINZAINE PATRIOTIQUE

FLAMIERGE – Dimanche 31 octobre

Pour la 14^{ème} fois, une cérémonie d'hommage aux combattants américains de la 17th Airborne s'est déroulée devant le monument souvenir situé à Flamierge en présence des autorités civiles. Un détachement de l'Asbl « les 101^e ST Belgium » a rendu les honneurs avant les hymnes nationaux américain et belge.



Notons la présence de deux vétérans qui ont combattu dans notre région au cours de la bataille des Ardennes : Messieurs Gilbert J HERRERA et Richard WEAVER, tous deux âgés de 97 ans.

Un vin d'honneur a été ensuite servi à la maison de village de Flamierge.

Longchamps – Jeudi 11 novembre Armistice de la guerre 14 – 18



Après la messe dédiée aux militaires et aux civils tués durant les deux guerres mondiales, rehaussée par la chorale paroissiale de Longchamps, les autorités communales et les civils se sont dirigés vers le monument aux morts où une gerbe a été déposée au son des hymnes nationaux.

RELAIS SACRÉ

Le flambeau sacré a de nouveau fait escale à Givroulle, accompagné d'une flopée de drapeaux d'associations d'anciens combattants. Depuis 1928, des flambeaux sacrés parcourent nos provinces afin de perpétuer le souvenir de la fin de la guerre 1914 – 1918. Ces flambeaux se retrouvent tous devant la tombe du soldat inconnu à Bruxelles le 11 novembre.



MAISON DU TOURISME DU PAYS DE BASTOGNE

LE NOUVEAU NUMÉRO DU MAGAZINE « REGARDS D'ARLENNE » EST DISPONIBLE !

Le magazine « Regards d'Ardenne » édition automne-hiver est disponible gratuitement auprès du pavillon d'accueil touristique sur la place McAuliffe à Bastogne. De nombreux bons plans wallons sont à découvrir : promenades, nouveautés, activités insolites, restaurants et produits de terroir, etc...

L'application Totemus est mise en avant dans ce numéro, l'occasion de rappeler que deux chasses au trésor sont disponibles sur le territoire du Pays de Bastogne : une à Sainte-Ode dans la réserve naturelle d'Orti et une autre dans le centre-ville de Bastogne. Début décembre, la ville accueillera une seconde chasse sur le thème du folklore bastognard.

Le magazine « Regards d'Ardenne » présente aussi la nouvelle boucle agricole de Bertogne intitulée « **Le circuit de la Ferme du Pouhou** ». Cette promenade est rythmée par plusieurs panneaux didactiques pour découvrir l'agriculture autrement. Une immersion dans la nature, la culture, la ferme et ses animaux à travers des thèmes bucoliques.

LA MAISON DU TOURISME DU PAYS DE BASTOGNE CHERCHE DES ARTISANS LOCAUX

Pour cette fin d'année, la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne accueillera un mini marché de Noël artisanal au 1^{er} étage du pavillon touristique situé sur la Place McAuliffe à Bastogne. Quelques exposants se partageront l'espace durant deux week-ends : **les 11 & 12 décembre et les 18 & 19 décembre**. Un événement, de jour (10h-17h), qui viendra compléter le traditionnel marché de Noël de Bastogne.

Pour mener à bien cet événement, la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne est à la recherche d'artisans locaux (bijoux, poterie, peinture, décoration, couture, etc..). Les produits de bouche ne seront pas acceptés. Chaque artisan participant devra être présent durant tout un weekend (ou durant les deux s'il le souhaite). L'équipe de la Maison du Tourisme sera présente pour superviser l'événement et veiller à la bonne installation de chacun.

Intéressé ?

Présentez votre activité via info@paysdebastogne.be en y incluant quelques photos et en mentionnant votre week-end de prédilection.



POUR SA 7^{ÈME} SAISON CULTURELLE, DE RACINES ET D'IDÉES VOUS PROPOSE DE QUOI VOUS RÉJOUIR.

Concerts, contes, visite, conférence, balade ; pour sa 7^{ème} saison, votre commission culturelle « De Racines et d'Idées » vous propose de quoi vous réjouir.

- **Concert d'hiver** avec Nicolas Deletaille, Philippe Cox, Sophie Ackermann et Laurent Beeckmans. Chanson française (J.Brel), standards américains (F. Sinatra), classiques de Noël.
11 décembre - 20h - Eglise de Longchamps
- **Contes, chocolat et champagne avec les coquineriers de C. Schaubroeck.**
19 février - 20h - Champs
- **Concert avec l'Orchestre d'Harmonie de la Force Aérienne Belge.**
31 mars - Eglise de Longchamps
- **Excursion à Tongres - Musée Gallo-romain et Béguinage.**
23 avril
- **Conférence**
25 mai - Maison du village à Bertogne.
- **Fête à la Pierre, concert et balade culturelle.**
9 juillet - Bethomont

Inscriptions auprès de Vinciane Préser
vincianepreser@skynet.be - 0474/33 10 23

Suivez-nous sur notre page  et sur www.bertogne.be

Longchamps

Eglise Saint Lambert

Le samedi 11 décembre à 20 h

Concert d'hiver

Le temps retrouvé

autour du répertoire de Franck Sinatra, Jacques Brel
et de standards traditionnels de Noël

Avec
Philippe Cox chant
Sophie Ackermann violon
Nicolas Deletaille violoncelle
Laurent Beeckmans piano

La salle du village sera ouverte après
le concert pour échanger autour d'un vin chaud

PAF 15€
Gratuit - 12 ans

Inscriptions: Vinciane Préser
- vincianepreser@skynet.be
- 0474331023



Nous respecterons les directives sanitaires en vigueur!

COUPLES EN DIAMANT ET EN OR À L'HONNEUR

Le contexte sanitaire de l'année 2020 ne nous ayant pas permis de célébrer les noces d'or, de diamant et de palissandre, c'est au cours de deux réceptions ayant eu lieu respectivement le 3 et le 24 octobre derniers que nous avons eu le plaisir d'honorer nos couples jubilaires des années 2020 et 2021.

Onze couples ont ainsi pu nous gratifier de leur présence et partager quelques souvenirs avec nous. Monsieur le Bourgmestre Christian Glaude, après les avoir chaleureusement accueillis et remerciés, poursuivait ainsi :

« Vous vous êtes rencontrés et unis au printemps de votre vie ; vous voici à l'automne d'une existence bien remplie. Vous vous êtes engagés et vous avez tenu parole, parfois dans des circonstances difficiles, mais aussi dans des moments d'intenses joies et de bonheur. Pour traverser toutes ces années, il a fallu de la compréhension mutuelle, de la communication, de la tendresse. Je crois que tous, nous vous envions et espérons un jour occuper votre place. Bonne santé à tous et encore de nombreuses années de vie commune ! »

NOCES D'OR 2020

Françoise Magnier et Aimé Pasô

Leur histoire commence fin des années 50. Françoise, originaire du Pas-de-Calais, séjourne à Champs. Aimé, habitant de Mande-St-Etienne, repère cette jolie petite Française alors qu'il a à peine 11 ans. Une dizaine d'années plus tard, Aimé revoit Françoise lors de la Saint-Donat et... lui déclare sa flamme. Le mariage a lieu le 13 juin 1970 et un petit André vient égayer leur couple un an plus tard. Après avoir vécu à Arlon puis à Bastogne, le couple revient s'établir définitivement à Mande. Aujourd'hui, Aimé conserve sa passion pour la nature et les animaux et partage son temps entre ses poules, ses abeilles et la chasse où il retrouve ses copains. Françoise, elle, se plait dans son intérieur et est toujours prête à accueillir ses petits et arrière-petits-enfants.

Marianne Molord et Michel Drousies

Ils se sont rencontrés à un arrêt de bus nommé « Désir ». Marianne avait alors 14 ans et Michel 17. Ils se sont mariés le 3 juillet 1970. Après tant d'années, ils sont toujours aussi amoureux et complices. De leur union est né un fils qui fait leur fierté depuis. Ils ont partagé leur vie professionnelle dans la restauration pendant 35 ans, amoureux de leur métier et à l'écoute de leurs clients. Les aléas de la vie les ont amenés à arrêter leur activité et à venir s'installer à Gives. Chaque semaine, ils venaient travailler à la construction de leur maison et ont ainsi pu lier de bons contacts dans la région avant même de s'y installer. C'est avec leur fils Renaud qu'ils partagent leurs moments privilégiés.

Léona Maréchal et Louis Dehez

Léona et Louis se sont rencontrés à la kermesse de Longchamps, autour du jeu de quilles. Léona a travaillé très jeune (14 ans) à l'hôpital de Bastogne. Elle y a passé 46 années dans les cuisines. Louis a appris la menuiserie. Mais une chose qui le passionnait, c'était la musique. Il joue en effet de l'accordéon. Il a travaillé comme facteur puis s'est rendu à la scierie Renard à Lavacherie. Il a terminé sa carrière comme ouvrier communal à Bastogne. Leur mariage a été célébré le 24 juillet 1970. Deux filles et une petite-fille les entourent. A leur pension, les journées sont rythmées par le jardinage pour Léona et la cuisine pour Louis, Léona a cuisiné suffisamment ! Les mots croisés et fléchés occupent leurs journées pluvieuses sans oublier l'attention à leur petite-fille.

Simone Robert et Louis Thiry

Simone et Louis étaient à l'école primaire ensemble. Ils habitaient le même village et partageaient les mêmes jeux. Ils se sont mariés le 24 décembre 1970. Après avoir vécu à Villers le Temple, ils reviennent à Monaville en 1973. Louis travaille d'abord comme ouvrier communal et est ensuite engagé à l'entreprise Lambert. Simone veille sur ses enfants et s'occupe également de son petit élevage. C'est un couple très accueillant, leurs neveux ont toujours aimé passer leurs vacances auprès d'eux et aujourd'hui, leurs petits-enfants ont pris la relève. Le passe-temps favori de Louis, c'est les cartes, le whist plus précisément. Simone, quant à elle, consacre la plupart de son temps à ses animaux et surtout, à sa famille.

NOCES DE DIAMANT 2021

Marie-Jeanne Martin et René Pretlot

Après une première rencontre à la kermesse de Tenneville au mois de mars, c'est à celle de Rechrival en novembre que les choses deviennent sérieuses entre eux. Ils se marient le 12 avril 1961. De leur union sont nés 4 enfants, 11 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. René a travaillé dans le secteur forestier et maintenant, il bricole et entretient sa propriété. Marie-Jeanne prépare de bons petits plats pour leur famille et eux-mêmes. Tous les deux sont bénévoles pour l'Aide à la Personne Handicapée. Marie-Jeanne est impliquée dans le bénévolat pour l'Asbl Altéo et fait aussi partie du Conseil Communal Consultatif des Aînés depuis 13 ans.

Josée Falla et Alexandre Pretlot

Ils se sont rencontrés à Wigny où ils étaient voisins. A cette époque, pas de Wi-fi, c'était l'époque des rendez-vous à vélo et des soirées à jouer aux cartes. Ils se sont mariés le 29 avril 1961 et de leur union sont nés 6 enfants, 9 petits-enfants et 1 (bientôt 2) arrière-petits-enfants. Alexandre travaillait dans la construction. Josée était maman au foyer et préparait avec les fruits du jardin, de la goutte qu'ils aimaient partager avec leurs visiteurs. A la pension, Alexandre a continué à travailler pour aider ses enfants tandis que Josée s'est occupée avec amour et bienveillance de ses petits-enfants.

Maria Defoy et Marcel Ney

Maria et Marcel se sont rencontrés lors d'un bal musette à Givry. Ils se sont unis le 14 octobre 1961. De leur union sont nés 4 enfants, 11 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Ils ont travaillé dur à la ferme, ayant des journées bien chargées. En plus de la ferme, Marcel allait débarder au bois et présidait la fabrique d'église de Compogne. Maria, quant à elle, effectuait les tâches ménagères et s'occupait des enfants. Leur ligne de conduite a toujours été d'assurer l'avenir, l'éducation et le bien-être de leur descendance.

Denise Antoine et Emile Tribolet

Denise et Emile, tous deux natifs de Bonnerue, n'ont eu aucune difficulté à se rencontrer. Emile a ensuite attendu patiemment le retour de Denise, partie travailler au Congo durant 3 ans comme institutrice maternelle, avant de pouvoir l'épouser le 28 octobre 1961. Le couple s'installe à Bertogne en 1965. Emile exerce son métier d'agriculteur à Bonnerue, Denise celui d'institutrice à Bertogne. 5 enfants sont venus agrandir la famille, ainsi que 13 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Depuis leur retraite, Emile continue la ferme avec leur fils. Denise s'est beaucoup occupée de ses petits-enfants et profite de son temps libre pour assouvir sa soif de lecture et de jeux de lettres et d'esprit.

NOCES D'OR 2021

Béatrice Bernimont et André Kettels

Habitant le même village, Béatrice et André ont eu le temps de se voir et de se connaître. Après ses études, André a posé ses valises à Seraing pour entamer sa carrière d'enseignant d'abord, puis directeur, Béatrice à ses côtés. Ils se sont dit « oui » le 28 juillet 1971. Deux enfants sont venus agrandir la famille, puis 4 petits-enfants. Les journées de Béatrice étaient occupées tantôt par sa famille, tantôt par l'aide administrative qu'elle apportait à André dans son école. La route entre Seraing et Bertogne leur était bien connue car tous les vendredis à 16h, les valises étaient prêtes pour revenir à Bertogne et aider au service dans le café familial bien connu « Au Carrefour ». Aujourd'hui, ils sillonnent ensemble, à pied ou à vélo, les plus beaux massifs alpins français.

Jeanine Glaude et Géry Poncelet

Jeanine et Géry se sont croisés sur une piste de danse et se sont plu immédiatement. Jeanine était gérante de l'épicerie de Longchamps, Géry terminait ses études à Liège. Pas de GSM à cette époque, ils s'écrivaient donc très souvent. Ils se sont mariés le 21 décembre 1971 puis installés à Nisramont où Géry était instituteur. Trois enfants sont nés de

leur union, puis 7 petits-enfants. Géry a professé à Champs dès 1976, puis nommé directeur à Longchamps. Il a mis en place l'association des Foyans. Jeanine s'occupait de leur maisonnée et à temps partiel de la teinturerie Frères à Verviers. L'heure de la retraite ayant sonné, ils coulent des jours heureux avec leur famille, partageant leur temps entre le jardinage, la chorale, la lecture, les balades et les amis.

Renée Dropsy et Jean-Toussaint Grandjean

Renée et Jean-Toussaint n'habitaient pas loin l'un de l'autre, elle à Troismont, lui à Givry. Jean-Toussaint a travaillé avec ses frères et son papa à la menuiserie familiale en optant pour la construction de chalets, en passant par la maçonnerie et l'ardoiserie. Grand supporter du Standard, il s'est déplacé aux 4 coins de l'Europe. Renée travaillait dans un abattoir de poulets à Troismont. C'est grâce à une fancy-fair de la commune qu'ils se sont rencontrés. Ils se sont mariés le 14 juillet 1971 et 2 enfants sont nés de leur union, ainsi que 3 petits-enfants. Aujourd'hui, leur vie est rythmée par la gestion très professionnelle de leurs gîtes mais également par les voyages.

SPORTS & LOISIRS



HARD'N FUN FÊTE HALLOWEEN

Malgré une pluie battante, les petits monstres de Bertogne n'ont pas hésité à arpenter les rues du village pour récolter des bonbons chez les habitants ou... leur jeter un sort !

Trempés jusqu'aux os, mais un sourire jusqu'aux oreilles, les enfants et leurs parents se sont ensuite retrouvés à l'abri dans un chapiteau chauffé pour partager un moment convivial.



A la rencontre de Gives

Le comité du foyer de Gives vous propose des marches familiales au rythme des saisons pour de bons moments de rencontres (de 5 à 10km).

VOICI LES PROCHAINES DATES :

23 janvier 2022
& 13 février 2022.

Rendez-vous à 10h,
salle du Foyer à Gives.

Un apéro de saison vous sera
proposé à l'arrivée.

Merci d'annoncer votre présence
si possible à :
thierryguiot@hotmail.com

BOUGEONS ENSEMBLE

Venez marcher avec nous tous les mercredis.

N'oubliez pas votre gilet, lampe et 20 cents de participation aux frais.

Les participants s'engagent à avoir une assurance liée à leur mutuelle. Le groupement décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, vol...

CONTACTS :

Geneviève Knott : 0495/69 48 79

Nicolas Maron : 0477/04 74 00

Organisation entièrement bénévole.

DATE	LIEU DE DÉPART
22/12	Frenet (Carrefour Principal)
29/12	Compogne Eglise
05/01	Bertogne Rue Grande n°40
12/01	Champs Eglise
19/01	Gives
26/01	Vaux-Noville Eglise
02/02	Bertogne Rue Grande n°40
09/02	Troismont (Etang)
16/02	Longchamps Eglise
23/02	Mabompré Eglise
02/03	Bertogne Rue Grande n°40

ENFANCE & JEUNESSE



Les animations Matins Câlin se poursuivront l'année prochaine



Il s'agit d'activités pour faire une pause dans le quotidien, se retrouver pour un moment convivial autour de l'enfant.

Elles se déroulent le 3^{ème} mercredi du mois sur le Site Reine Fabiola (Rue Viomont à Bertogne) pour les enfants de 0 à 6 ans en compagnie de leurs parents, grands-parents... Elles sont organisées en collaboration avec l'ONE et la bibliothèque de Bertogne.

Ces activités sont gratuites, sur inscription minimum 1 semaine à l'avance auprès de la PEP'S ONE :

A. Clerx au 0499/99.80.66 ou auprès de Vinciane PRESER 0474/33.10.23 ou biblio.berto@gmail.com

Différents thèmes sont abordés : jeux de société, discussions sur les émotions, premiers secours, éveil musical, bricolage, massage, psychomotricité, lectures avec bébé...

Le calendrier vous sera communiqué ultérieurement via le bulletin communal, via la Pep's de l'ONE ou via la page

 Bibliothèque de Bertogne

OPÉRATION PROPRETÉ À LONGCHAMPS

Le vendredi 24 septembre, les élèves de l'école de Longchamps ont participé à la grande opération de ramassage des déchets « Wallonie Plus Propre ». Équipés de gants, de gilets jaunes et de sacs, les enfants ont ramassé les débris trouvés au bord de la route. Cette activité a permis aux écoliers de comprendre la différence entre les déchets résiduels et les PMC. Ils ont également constaté

une diminution des déchets récoltés par rapport aux années précédentes.



Faisons connaissance à l'école de Givry !

Le comité scolaire a invité enfants, parents et enseignants à marcher tous ensemble afin de faire plus ample connaissance. La joyeuse petite troupe a profité du beau soleil pour parcourir les 5 km au départ de l'école.



À l'arrivée, le comité scolaire offrait un bon bol de soupe afin de partager un moment de convivialité propice pour faire la connaissance de personnes que nous croisons parfois tous les jours sans prendre le temps de discuter.

Une villa gallo-romaine à Compogne ?

Il y a plusieurs années déjà, une nécropole gallo-romaine datant d'au moins 1700 ans a été découverte près de Compogne. Il n'en faut pas plus pour motiver les troupes. Le mercredi 22 septembre, les primaires sont allés voir l'endroit des fouilles et imaginer où aurait pu se trouver la villa de l'époque ! Un indice ? « Compogne signifie « maison dans la vallée » ».

Les P4-P5-P6 ont réalisé un croquis de l'endroit en tenant compte des différents plans. Pendant ce temps, les P1-P2-P3 réalisaient des « photos » originales.

Mais comment et de quoi vivaient nos ancêtres ? C'est le départ de nouvelles recherches ! Plus de photos ?

RV sur le site de l'école : <https://sites.google.com/view/ecoledecompogne>



« PLACE AUX ENFANTS » POUR LA 22^{ème} ÉDITION

Ils étaient 138 enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} année primaire à participer à un avant-midi de découvertes, avant-midi qui leur était totalement consacré. 22 ateliers étaient proposés afin de découvrir le monde des adultes. Des activités ? Il y en avait pour tous les goûts. C'était l'occasion pour tous de visiter, d'échanger, d'essayer, de construire, de toucher, de s'exprimer. C'était très agréable de partager l'enthousiasme des acteurs lors de leur retour. Merci à tous ceux qui ont assuré le transport, aux photographes ainsi qu'à toutes les familles qui accueillaient nos écoliers !



PRODUISONS DES BOUGIES AVEC MARY-ANN



AVEC BERNARD ET MICHEL À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE COMMUNE À VÉLO



AVEC CHRISTIAN DANS SON ATELIER DE MENUISERIE



EN AVANT AVEC LE FERMIER CHRISTIAN



AVEC L'ÉQUIPE DES PÊCHEURS



MUOÏ ET LA CUISINE VIETNAMIENNE



AVEC WILLY, JOUONS AVEC LES FORMES ET LES COULEURS



AVEC AURÉLIE DANS SON SALON DE COIFFURE



DÉCOUVRONS LE BOIS DE FAYS AVEC ERIC



AVEC TIFFANY, JE FABRIQUE MES PRODUITS DE SOIN



DANS LE SALON DE MASSAGE D'ANNICK



CHEZ LES GARAGISTES SÉBASTIEN ET GUILLAUME



AU RESTAURANT CHEZ JEANINE



AVEC LE GUIDE NATURE LOCAL OLIVIER



NOTRE SUPERMARCHÉ LOCAL « AU SMATCH »



AVEC NATHALIE POUR FABRIQUER DE L'EXCELLENT FROMAGE



A LA PHARMACIE DE VANESSA



A LA CASERNE DES POMPIERS



RENCONTRE LUDIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC VINCIANE



UNE OPÉRATION AVEC LE VÉTÉRINAIRE CHRISTIAN

Les écoliers des six implantations de notre commune de Bertogne « Tous ensemble pour la Sécurité »

Ce projet est né de la police locale de Bertogne, madame DEBRAS Anne-Françoise, inspecteur principal et madame DUCOMBLE Virginie 1^{ère} inspecteur, avec l'étroite collaboration des autorités locales, des pompiers de Bastogne et du CEP (cellule de l'éducation et prévention du service du gouverneur de la province de Luxembourg).

Etaient concernés 48 enfants et 20 adultes ainsi que la mascotte Polifox, celle-ci facilitait le dialogue avec les enfants. Cette journée s'est présentée sous forme d'ateliers tournants de +/-1h avec 4 équipes : Parcours « piétons » dans le village (danger de la rue), parcours « vélos » sur la place du Commerce,

avec les « pompiers », le camion, le travail, le métier..., la voiture « tonneau » par le CEP pour la sensibilisation au port de la sécurité routière et la sensibilisation avec un circuit pédagogique.

Durant la journée, les écoliers répondaient à un questionnaire qui leur permettait d'être récompensés par des cadeaux et un diplôme remis par notre Bourgmestre C. Glaude et l'échevin Mr Jean-Marc Franco.

Nous remercions sincèrement tous nos sponsors, la commune pour la logistique ainsi que le S.I. pour le prêt des chapiteaux.



PERMANENCE

Christian GLAUDE - Bourgmestre
Samedi de 9h à 10h
0498 38 55 37
bourgmestre@bertogne.be

Jean-Marc FRANCO - 1^{er} Echevin
Sur rendez-vous
0474 86 01 51
jeanmarc.franco@bertogne.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS -
2^{ème} Echevin
0479 96 01 29 - Sur rendez-vous
gretel.schrijvers@bertogne.be

Eric DEMEUSE - 3^{ème} Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28
eric.demeuse@bertogne.be

Michel PONCIN - Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h
061 21 72 55 - 0494 37 65 68
president.cpas@bertogne.be

L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST OUVERTE:
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se présenter pendant les heures d'ouverture des bureaux, un service de rendez-vous existe :
061 21 61 09